



FCMQ

LA FÉDÉRATION DES CLUBS DE
MOTONEIGISTES DU QUÉBEC

GUIDE DU NOUVEAU **MOTONEIGISTE**



TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|----|
| Un monde à découvrir! | 3 |
| Types de pratique | 4 |
| Motoneiges 101 : Types de modèles | 5 |
| Caractéristiques des motoneiges | 7 |
| Type de motorisation | 10 |
| Vêtements et équipements | 11 |
| Les casques et les visières | 13 |
| Les accessoires | 16 |
| Les remorques | 17 |
| Faire de la motoneige | 18 |
| Conduire une motoneige | 19 |
| Conseils pratiques et sécuritaires | 22 |
| iMotoneige : Un copain de voyage incontournable! | 25 |
| Conseil de sécurité | 25 |
| Bonnes pratiques environnementales | 25 |
| Lois et règlements | 26 |
| Ressources | 28 |
| Communauté motoneigiste | 29 |
| Divers | 30 |

UN MONDE À DÉCOUVRIR!

La motoneige est une expérience qu'il faut vivre une fois dans sa vie. Du siège d'une motoneige, le Québec offre un point de vue différent. Son réseau de sentiers est reconnu comme le plus splendide au monde pour ses paysages pittoresques et la diversité de ses parcours, la qualité des services offerts, la sécurité hors pair et un entretien de sentiers impeccable.

Planifiez votre randonnée à partir de n'importe quel lieu au Québec et ayez accès à plus de 33 000 km de pure nature. Accéder ainsi aux trésors des forêts lumineuses et aux vastes espaces ouverts éblouira vos yeux et allumera vos synapses mémorielles. Ne manquez pas de faire halte dans les relais chauffés et entretenus par les aubergistes de la forêt. Redécouvrez le fumet des plats familiers comme après une journée à respirer l'air frais gorgé d'oxygène.

Le plaisir de chevaucher une machine conçue pour flotter littéralement sur la neige procure des sensations qui réveillent les souvenirs des premiers pas de l'enfance, la liberté !

TYPES DE PRATIQUE

Il existe aujourd'hui deux grandes catégories de pratique de l'activité motoneige, en sentier et hors sentier.

En sentier

La pratique de la motoneige en sentier implique la circulation sur des pistes aménagées. De nature plus touristique, la destination est souvent aussi importante que la randonnée elle-même. On y retrouve une panoplie de services aux abords des réseaux de sentiers balisés, signalisés et grattés, ce milieu étant l'endroit le plus sécuritaire pour la pratique du loisir de la motoneige.

Hors sentier

La pratique de la motoneige hors-piste est une sorte de retour aux sources, soit avant la création des sentiers. Le « hors-piste » moderne, toutefois, est une pratique nettement plus audacieuse et acrobatique que par le passé. C'est une activité qui est très populaire dans l'ouest du continent et qui est en croissance ici au Québec. Les adeptes de cette pratique sont à la recherche de liberté et de découvertes, sans parler du défi qui vient avec la maîtrise de leur véhicule dans la neige sans fond. C'est une activité qui est exigeante sur le plan physique, celle-ci se pratique sur les terres publiques (où cela est permis, bien sûr) et sur certaines terres privées.

MOTONEIGES 101 : TYPES DE MODÈLES

L'évolution de notre société et les nombreuses avancées technologiques ont transformé la façon dont nous pratiquons l'activité motoneige et ont mené à une évolution intéressante et importante dans les véhicules eux-mêmes. De nos jours, nous avons droit à un marché composé de nombreux segments spécialisés :

Sentier

Les motoneiges destinées à la circulation en sentiers privilégient le confort et la stabilité. Parmi le vaste spectre de modèles, on y compte des motoneiges d'entrée de gamme et de débutants, ces modèles étant à puissance modeste et munis d'équipements essentiels. Ces motoneiges sont légères et faciles à manœuvrer, les rendant idéales pour initier un nouveau venu. On y retrouve aussi des modèles dits « de performance » offrant plus de puissance et généralement des équipements plus haut de gamme. Plus lourdes et puissantes que les motoneiges d'entrée de gamme, elles sont beaucoup plus nerveuses et agiles en sentier rapide. Enfin, on y retrouve les « répliques de course ». Prévues pour les adeptes de terrain accidenté, celles-ci sont munies de suspensions haut de gamme et performante, à calibration ferme. Les modèles de sentier sont généralement configurés pour l'opérateur seulement et ceux-ci ont tendance à être plutôt courts, la longueur des chenilles variant généralement entre 305 et 348 cm (120 et 137 po).

Touring

Les modèles dits « touring » privilégient également la circulation en sentier également mais ils sont généralement munis d'un siège double (avec dossier), leur permettant d'accommoder confortablement l'opérateur et un passager confortablement. Conçus pour permettre les longues randonnées en tout confort, ils font généralement appel à des chenilles légèrement plus longues, soit entre 348 et 371 cm (137 et 146 po) et à des systèmes de suspension calibrés pour une surcharge de poids. Ces motoneiges sont plus lourdes et moins faciles à conduire que les modèles plus petits ou plus rapides.

Utilitaire

La motoneige utilitaire est, à la base, un outil de travail. Celle-ci est le choix de prédilection pour le propriétaire de terre à bois ou d'érablière, le trappeur, ainsi que les chasseurs et pêcheurs. Étant étroites, celles-ci sont généralement de puissance modeste et munies de chenilles et skis surdimensionnés qui leur permettent de littéralement flotter sur la neige non damée. Elles peuvent aussi s'accommoder de remorques et traîneaux lourdement chargés.

Hors-piste

Les motoneiges hors-pistes sont conçues pour fournir un outil maniable et nerveux dans les vastes aires enneigées. Elles ont des chenilles longues (371 à 444 cm/146 à 175 po) munies de crampons de taille supérieure (jusqu'à 7,1 cm/3 po) pour une traction accrue. Elles sont caractérisées aussi par un guidon surélevé qui permet la conduite sportive debout. Pour être efficaces dans la neige poudreuse, ces motoneiges légères et étroites ont un moteur puissant, non seulement en raison de la traînée, mais aussi parce que le moteur perd de la puissance en altitude.

Hybride

Les motoneiges de type hybride sont des modèles polyvalents qui sont à l'aise dans les sentiers damés et en hors-piste. Elles sont idéales pour les motoneigistes de sentier qui veulent pouvoir en profiter pour s'aventurer dans les bois et les terrains non damés. Elles ont des chenilles plutôt longues (371 à 394 cm/146 à 155 po) et agressives, ainsi qu'une disposition ergonomique qui s'apprête autant à la conduite assise que debout.

Il est à noter que les catégories précédentes ne sont pas exhaustives. Dans les faits, il existe de nombreux modèles qui chevauchent différentes catégories. Chose certaine, les grands fabricants en conçoivent et en fabriquent pour tous les goûts et toutes les utilisations. À vous de choisir celle qui convient le mieux à vos besoins.

CARACTÉRISTIQUES DES MOTONEIGES

Les motoneiges sont assorties de caractéristiques en fonction de leur segment et de leur prix. Voici certains équipements que l'on retrouve sur nos motoneiges modernes :

Chenille

- Sert à transférer la puissance du moteur et à répartir le poids du véhicule et du (ou des) passager(s) sur la neige.
- Constituée de caoutchouc mince laminé à une armature tressée.
- L'application prévue sert à déterminer la longueur et la taille des talons. Les modèles de sentier font appel à des chenilles à longueur et à hauteur de crampons plus modestes alors que les motoneiges de hors-piste passent à l'autre extrême.
- La largeur peut varier également, bien que la vaste majorité soit d'une largeur de 38 cm/15 po. Toutefois, certaines motoneiges utilitaires optent pour une largeur supplémentaire pour aider leur rendement dans la neige profonde.
- Certaines chenilles de sentier viennent munies de crampons encastrés pour une meilleure adhérence en conditions glacées.

Pare-brise

- Est un bouclier léger contre les éléments qui s'y heurtent, sans parler du vent et du froid.
- La taille varie selon le type de motoneige. Les motoneiges de randonnée, de touring et utilitaires viennent généralement munies de pare-brise hauts. Les modèles à vocation plus sportive sont plutôt livrés avec des unités à taille beaucoup plus modeste et enfin, la tendance pour les motoneiges hors-piste est le pare-brise très bas, et parfois aucun pare-brise du tout.

Rétroviseur

- Est un dispositif de sécurité qu'il est obligatoire selon la Loi sur les véhicules hors route au Québec. Il doit être solidement fixé au côté gauche du véhicule.

Carénages (capot et les panneaux latéraux)

- Sont les habilllements qui abritent et protègent le système de direction et le groupe motopropulseur de la motoneige.
- Servent aussi à diminuer le bruit émis par ce dernier.
- Amovibles, ils permettent un accès pour effectuer le service ou les réparations.

Transmission à variation continue (TVC)

- Est le système d'entraînement universel sur les motoneiges modernes. À fonctionnement automatique, celui-ci permet de transformer la motoneige en ce véhicule convivial et polyvalent que nous connaissons.
- Cachée sous le panneau latéral gauche, elle comprend deux poulies (la poulie motrice, montée à même le moteur, et la poulie menée) et une courroie d'entraînement qui lie les deux.

Tableau de bord

- Est constitué de l'ensemble des indicateurs et des témoins qui renseignent le motoneigiste sur les paramètres de conduite et le fonctionnement du moteur. Vous y retrouverez généralement un indicateur de vitesse et un tachymètre ainsi que divers autres indicateurs, selon la marque et le modèle.
- Intégré au carénage et positionné directement derrière le guidon.

Poignées chauffantes

- Sont de série (ensemble avec le pouce chauffant) sur les motoneiges modernes.
- La température de celles-ci est généralement réglable par la commande située sur le côté gauche du guidon de la motoneige.

Interrupteurs d'urgence

- Permettent au pilote de rapidement couper le moteur au besoin. (N.B. Bien qu'ils coupent le moteur, ils ne freinent pas la chenille, cette dernière peut continuer à tourner librement.)
- Deux différents types d'interrupteurs :

- Bouton-poussoir : est situé sur le côté droit du guidon (celui-ci est obligatoire sur toute motoneige).
- Cordon : est de série sur bon nombre de modèles, celui-ci est activé aussitôt que le cordon est tiré et qu'il se détache de l'interrupteur.

Démarrreur électrique

- Est de série sur un bon nombre de motoneiges. Le démarreur à rappel (ou « la corde ») garde toujours sa place sur certains modèles, notamment sur les motoneiges où le poids est un élément important.
- Est actionné soit en tournant la clé ou en appuyant sur un bouton-poussoir.

Marche-arrière

- C'est un équipement de base sur la vaste majorité des motoneiges et un ajout qui facilite beaucoup l'usage au quotidien.
- Peut être soit de configuration manuelle (exigeant le déplacement d'un levier sur le côté droit de l'habitacle) ou électronique (activée par un bouton-poussoir généralement situé sur le côté gauche du guidon).

Eh oui, nous sommes loin de la première « Ski-Doo » introduite par M. Bombardier en 1959!

Bien sûr, la liste précédente n'est pas exhaustive et il existe de nombreux autres équipements sur certaines motoneiges modernes, notamment les modèles dits « haut de gamme ». Certaines motoneiges viennent avec un siège chauffant, d'autres sont munies d'un guidon ajustable, enfin, certains modèles sont livrés avec des amortisseurs réglables.

TYPE DE MOTORISATION

Les motoneiges modernes sont équipées de moteurs à technologie avancée qui sont propres et écoénergétiques. Ceux-ci sont de deux types :

Moteurs deux-temps

Les moteurs « à deux temps », qui ont longtemps eu la cote en raison de leur simplicité et de leur coût de production inférieur, ont beaucoup évolué depuis quelques années et se démarquent aujourd'hui par leur légèreté et puissance accrue. Ceux-ci sont particulièrement populaires dans les segments où le rapport poids-puissance est une priorité, tels les modèles hors-pistes.

Moteurs quatre-temps

Le moteur quatre temps, semblable à celui que nous retrouvons dans nos autos, se distingue par sa fiabilité, longévité et propreté (dont l'absence complète de fumée et d'odeurs). Ayant également une motorisation plus douce et silencieuse également, elle est un choix naturel pour le randonneur qui favorise le raffinement et les longs voyages en sentier.

Les nouvelles motoneiges émettent moins de la moitié des émanations de monoxyde de carbone (CO) et d'hydrocarbures imbrûlés (HC) que les motoneiges fabriquées avant 2006.

VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENTS

La motoneige exige que l'adepte soit bien habillé pour les conditions hivernales. Si la température est parfois clémente, l'inverse est aussi vrai et nous avons parfois droit aux deux extrêmes dans une même journée. Mais comment donc s'adapter? En s'habillant en couches! La superposition de couches de vêtements permet de facilement et rapidement enlever ou ajouter des épaisseurs, assurant ainsi le confort soit toujours au rendez-vous.

Les sous-vêtements, notamment fabriqués de tissus extensibles et respirants, qui sèchent rapidement et qui contribuent à évacuer l'humidité vers les autres couches de vêtements.

Les manteaux et pantalons conçus pour la motoneige sont pour la plupart fabriqués de tissus et d'isolants technologiques ayant des propriétés particulières pour évacuer l'humidité ainsi que bloquer le froid, le vent et même la pluie. Utilisant des techniques de construction évoluées (ajout de fermetures éclair étanches, de fentes de ventilation, de renforcements aux genoux, parmi tant d'autres), les vêtements modernes offrent le confort dans le mouvement et dans les conditions rencontrées chez nous.

Les cagoules (ou balaclava) protègent la tête, gardent au chaud et rendent le casque plus confortable. On privilégie à nouveau les tissus synthétiques très minces. La longueur varie et on en trouve certaines qui couvrent la poitrine, cachent le cou, et bloquent l'air qui pourrait s'infiltrer à la jonction du casque et du manteau.

Les bottes et la chaleur aux pieds sont une préoccupation de tous les motoneigistes. La portion inférieure de la botte est généralement fabriquée en caoutchouc, quant à la partie haute, elle est conçue d'un matériel plus souple mais résistant. À l'intérieur, on retrouve généralement un chausson amovible fabriqué en feutre ou en mousse. Les bottes s'attachent au moyen de longs lacets ou d'une courroie de Velcro ou plusieurs autres types de systèmes d'attache. Pour garder ses pieds au chaud, il est important d'éviter de porter des chaussettes en coton.

Les gants et mitaines sont fabriqués de matériaux avancés et performants conçus pour aller directement sur la peau. Les gants sont généralement les préférés des motoneigistes, notamment en raison de la liberté de mouvement et de la dextérité qu'ils fournissent. Toutefois, les mitaines sont ce qu'il y a de mieux pour garder vos mains au chaud. Peu importe votre choix, l'important est qu'ils vous permettent de manipuler avec facilité les commandes de votre motoneige, qu'ils soient imper-respirants et à l'épreuve du vent.

Les vêtements électriques utilisent des membranes électriques chauffantes habituellement combinées à des matériaux technologiques. On nous propose des gants électriques, semelles et bottes, mais aussi des manteaux, pantalons et même des sous-vêtements électriques. Ces vêtements sont alimentés soit par le système d'alimentation électrique du véhicule ou par des piles lithium-ion rechargeables.

LES CASQUES ET LES VISIÈRES

La mission première d'un casque est de protéger la tête en cas d'impact. De plus, il garde la tête au chaud et, muni d'une visière, protège nos yeux du vent, de la neige, des débris et des branches basses. La coquille est faite de plastique, de fibre de verre, de kevlar, de carbone ou autre composite, ou d'un alliage de plusieurs de ces matières. La coiffe interne, composée de polystyrène expansé recouvert de tissus non irritants et antibactériens, absorbe l'énergie du coup par écrasement. Le casque est sécurisé en place à l'aide d'une sangle de rétention.

Pour être légal, un casque doit répondre à des normes reconnues par le gouvernement. Les casques de moto répondent aux mêmes normes et ils peuvent ainsi être employés pour la pratique de la motoneige. Les principales différences sont la présence d'une visière double et d'un déflecteur d'haleine sur la version motoneige.

Un casque doit être bien ajusté. Les fabricants de casques offrent généralement deux ou trois tailles de coquilles, la plage complète des grandeurs étant réalisée par l'utilisation d'une doublure et de coussins de différentes épaisseurs. Cela fait en sorte qu'il est souvent possible d'ajuster la taille d'un casque légèrement trop grand ou petit en remplaçant ces éléments, qui sont ordinairement offerts par les constructeurs.

Le casque

Il existe plusieurs types de casques, chacun ayant ses avantages et désavantages, certains mieux adaptés pour des applications particulières que d'autres. Voici un survol des différentes variétés offertes :

Le casque ouvert (ou « open face »), comme son nom le suggère, est ouvert à l'avant. Celui-ci doit être muni d'une visière, celle-ci étant généralement mobile. Économique à acheter, la popularité de ce type de casque est à la baisse, notamment depuis l'arrivée de nouveaux designs.

Le casque intégral (ou « full-face ») est muni d'une muselière fixe, chose qui hausse la protection qu'il offre. La visière, seule pièce mobile, se relève et s'abaisse.

Le casque modulaire ressemble beaucoup à une combinaison du casque ouvert et intégral, avec la portion devant du casque qui se soulève, exposant le visage en entier. Ce casque est plus facile à mettre tout en facilitant aussi la communication lors des arrêts. Certains comportent un masque respiratoire interne. Il est offert dans la gamme de prix moyen à élevé.

Le casque hors-piste ou snocross est une variante du casque intégral. Il se porte obligatoirement avec des lunettes puisqu'il n'a pas de visière. Il a une longue palette et un menton plutôt allongé et pointu. Les prix se situent ordinairement dans la gamme des produits les moins chers.

Le casque hybride, bien que semblable à un casque de hors-piste, comporte une visière plutôt que des lunettes. Sur certains modèles, la portion avant se relève comme sur un casque modulaire. Son prix se situe dans la fourchette moyenne à élevée.

Mis à part le type, les casques se démarquent aussi par leurs caractéristiques. Pensons, entre autres, à la présence (ou non) d'un compartiment respiratoire qui contient et détourne l'air expiré, d'une jupe de menton qui empêche l'entrée d'air froid sous le devant du casque, de bouches d'aération qui permettent de gérer la température interne et prévenir la buée, d'un pare-soleil intégré, ou encore d'une sangle à détachement rapide, parmi tant d'autres. Plusieurs casques offrent la possibilité d'utiliser des équipements de communication et des caméras.

Enfin, on estime la durée d'efficacité d'un casque à cinq ans. On doit remplacer le casque dès qu'il a été échappé ou qu'il a subi un impact cat une légère fracture, même invisible, peut affecter l'ensemble de la structure et le rendre inopérant.

La visière

La visière (ou les lunettes) est un élément essentiel qui protège nos yeux et, de plus, elle permet de sceller le casque, nous mettant à l'abri du vent, du froid et de la neige. Les visières sont disponibles en différentes teintes, certaines couleurs s'avérant mieux adaptées à certaines conditions. Certains casques offrent le choix entre deux teintes qu'on peut changer en roulant, alors que d'autres sont équipés de systèmes permettant de remplacer la

visière en quelques secondes, sans outils. Certaines visières sont offertes avec des traitements anti-éraflures et/ou antibuée. Enfin, la visière électrique (ou les lunettes électriques) est un incontournable par temps froid ou en condition de neige ou de verglas.

LES ACCESSOIRES

Aujourd'hui, les grands manufacturiers de motoneige et de nombreux autres fabricants offrent une véritable panoplie d'accessoires, pour le pilote et la motoneige. Parmi autres. Parmi les accessoires les plus populaires on y retrouve ceux-ci :

Le siège d'appoint permet de transformer une motoneige en un véhicule apte à transporter un passager.

Les dispositifs de rangement permettent de hausser de façon considérable la capacité de transport d'équipements. Les manufacturiers ont développé des systèmes d'ancrage sûrs et faciles d'emploi pour ces accessoires, haussant leur facilité d'emploi et leur popularité.

Les protèges-mains, en plus d'ajouter un élément esthétique à la motoneige, s'avèrent très utiles par temps froid en aidant à couper le vent et le froid à l'endroit des mains. Les manchons sont une autre possibilité pour celui ou celle à la recherche d'une protection accrue contre le froid.

Les grattoirs (ou raclours) sont recommandés lorsque les sentiers sont très fermes ou croûtés, ceux-ci pénètrent la neige et dégagent de la poussière de neige, chose qui aide à lubrifier les glissières et refroidir le moteur.

Les « kits » graphiques, offerts par les fabricants ou par un nombre grandissant de compagnies spécialisées dans le domaine, permettent d'habiller et/ou de personnaliser sa motoneige.

La rampe de chargement facilite le chargement dans une boîte de camion. Souvent pliable ou escamotable, elle possède des glissières pour les skis et une échelle permettant à la chenille de mordre efficacement pour faciliter la tâche.

LES REMORQUES

La remorque permet de quitter son domicile pour rejoindre les sentiers ou le terrain de jeu. Celles-ci sont simples, doubles, même davantage, elles sont ouvertes ou fermées, faites d'acier ou d'aluminium, munies d'une rampe ou à bascule, pour vous permettre d'y monter et d'en descendre. Elles possèdent des points d'ancrage pour les skis et des tendeurs pour l'arrière. Un déflecteur de vent et de débris à l'avant permet de réduire un peu la consommation d'essence provoquée par l'aérodynamique. Pour protéger les motoneiges des saletés de la route, on préférera utiliser une remorque fermée ou, dans le cas d'une remorque ouverte, mettre des housses solides sur les véhicules.

Environ 53 % des motoneigistes remorquent leurs motoneiges pour aller se promener.

FAIRE DE LA MOTONEIGE

Un plaisir sécuritaire

À première vue, la motoneige est un véhicule des plus simples à conduire. Nous n'avons qu'à actionner la manette des gaz pour avancer et utiliser le frein pour ralentir et arrêter. Rien de plus simple, quoi! Pas si vite! Alors qu'il est facile de se croire aussitôt spécialiste, la réalité est que la conduite d'une motoneige est complexe, avec de nombreuses subtilités requises en fonction du terrain et des conditions.

Donnez-vous le temps d'apprendre, de maîtriser les nuances de la conduite de ce véhicule, devenez un pilote futé et polyvalent et assurez-vous d'avoir une pratique sécuritaire de ce loisir.

Autre point à retenir, il ne faut jamais laisser notre enthousiasme prendre le dessus sur notre bon sens. La motoneige est une activité enivrante et il est facile de se laisser emporter par le moment. Toutefois, il ne faut jamais perdre de vue qu'il s'agit d'une activité qui comporte des risques et qu'une mauvaise décision ou un moment d'inattention peut entraîner de sérieuses conséquences. En respectant vos limites et en évitant de provoquer le danger, vos excursions vont tourner au plaisir et non au cauchemar.

Vos choix, votre conduite, votre sécurité!

CONDUIRE UNE MOTONEIGE

L'essentiel

Bien habillé et plein d'enthousiasme, vous êtes enfin prêt à découvrir le nouveau monde de la motoneige. Avant de quitter, il y a quelques vérifications à faire. Sur le plan personnel, il est important de s'assurer d'avoir en votre possession un permis de conduire valide, un certificat d'immatriculation et une preuve d'assurance responsabilité civile. Une vérification rapide pour s'assurer que votre casque est bien attaché est aussi une bonne idée. Avant de prendre place sur la motoneige, un tour rapide de celle-ci pour vérifier qu'il n'y a pas de fuites ou de bris est aussi recommandé.

Il est ensuite temps de se familiariser et de vérifier le fonctionnement des commandes. Débutons avec la manette des gaz, située sur le côté droit du guidon. Celle-ci doit bouger librement et revenir à la position fermée lorsque vous la relâchez. Nous passons ensuite au frein, le levier situé sur le côté gauche du guidon. Le levier est-il ferme? Revient-il à sa place lorsque vous le relâchez? Il est ensuite souhaitable de vérifier le mouvement du bouton d'arrêt d'urgence, situé sur le côté droit du guidon, à la gauche immédiate de la manette des gaz. Si celui-ci bouge librement, nous pouvons procéder à un essai de son fonctionnement en allumant le moteur. Ce dernier doit couper immédiatement lorsque le bouton est enfoncé. Il est ensuite souhaitable de redémarrer le moteur et vérifier le fonctionnement du phare et du feu arrière. Vérifiez les niveaux d'essence et d'huile, de sorte à éviter des ennuis plus tard. S'il s'agit de votre premier tour de motoneige, peut-être demander à un motoneigiste d'expérience de vous prêter assistance avec ces tâches importantes.

Conseil pratique

Vous pouvez améliorer l'agrément et la sécurité de vos sorties en prenant quelques minutes pour régler les commandes de votre motoneige (le guidon, la manette d'accélération et le levier de frein). De façon générale, elles devraient être placées dans une position naturelle, c'est-à-dire de façon à être accessibles lorsque les bras et les mains sont tendus.

Et voilà, le moment de vérité est enfin arrivé! Bien assis sur le banc, avec les pieds positionnés dans les étriers, le(s) rétroviseurs bien ajusté(s), il est temps d'initier la randonnée. Comme nous l'avons mentionné précédemment, les motoneiges ont des embrayages variables et automatiques. Vous n'avez donc qu'à serrer la

manette des gaz légèrement, de sorte à ce que la vitesse du moteur augmente et que les poulies engagent la courroie.

Conseil pratique

Un petit truc pour faciliter les démarrages est de serrer et relâcher subtilement mais rapidement la manette des gaz, chose qui fera augmenter la vitesse du moteur en douceur. Au moment même où vous ressentez que la motoneige commence à se déplacer, continuez à serrer légèrement la manette des gaz et vous démarrerez toute doucement.

Une fois parti, il est important de ne pas serrer les poignées trop fermement. En plus de vous fatiguer de façon prématurée, cela empêchera la motoneige de pouvoir naviguer sur le terrain de façon naturelle. Alors que de façon simpliste, les changements de direction s'effectuent en tirant et poussant simultanément sur les poignées, un déplacement du poids du pilote rend la conduite plus fluide et stable et, à vrai dire, interactive et agréable.

Le moment arrivera où vous devrez ralentir ou arrêter. En plus de relâcher la manette des gaz, vous pouvez serrer doucement le levier de frein. Une application progressive du frein est conseillée, ceci pour éviter de bloquer la chenille et possiblement déstabiliser la motoneige. Aussi, il est important de savoir que le frein d'une motoneige ne fonctionne généralement pas avec la constance et l'efficacité d'un frein d'auto, par exemple.

Il faut être vigilant et toujours adapter sa conduite aux conditions prévalentes. La motoneige est une activité hors route et les imprévus font donc inévitablement partie du défi. Comme le dit le vieux dicton, « mieux vaut prévenir que guérir ».

Enfin, comme nous savons, la motoneige peut se pratiquer de différentes façons, soit, dans des conditions et des milieux variés :

En sentier

Avant de quitter, il est important de s'assurer de détenir un droit d'accès. Alors que les conditions en sentier sont plutôt constantes, il est tout de même possible de rencontrer des situations et des conditions qui requièrent plus de vigilance et/ou de nouvelles aptitudes de pilotage. Il faut donc toujours se laisser une marge de manœuvre pour réagir aux imprévus. Il faut aussi s'adapter aux

caractéristiques de sa motoneige, chacune ayant ses particularités. La patience est votre meilleure amie.

En sentier avec passager

L'ajout d'un passager (ou de bagages lourds) a un impact sur la conduite d'une motoneige. Il est suggéré de faire des tests avant de prendre le sentier. Il est parfois nécessaire d'apporter des changements aux réglages de la suspension arrière pour compenser le surcroît de poids. Il faut se rappeler, aussi, que le poids supplémentaire affecte également d'autres aspects, notamment en réduisant l'agilité et la stabilité dans les virages, en plus d'augmenter la distance de freinage.

En hors-piste

La conduite hors-piste a très peu de points en commun avec celle en sentier, la différente interaction entre la motoneige et le terrain transformant la pratique. La position de conduite dominante est debout plutôt qu'assise, les déplacements du pilote sont la norme (et même nécessaires), les changements de direction se font par contrebraquage (soit en tournant le guidon dans le sens inverse d'où on veut aller) et enfin l'utilisation des gaz joue un rôle crucial dans la conduite. La patience est de mise mais la récompense en vaut l'effort.

CONSEILS PRATIQUES ET SÉCURITAIRES

Peu importe où, ou comment vous pratiquerez la motoneige, certains conseils pratiques sont toujours de mise :

➤ **100% alerte**

On ne doit JAMAIS conduire une motoneige si notre jugement et/ou nos capacités physiques sont compromises pour n'importe quelle raison (alcool, drogue, médicaments, fatigue, etc.). La motoneige est une activité hors route qui a lieu dans un milieu imprévisible ce qui fait en sorte que nous devons être alerte en tout temps. De plus, il ne s'agit pas uniquement de votre sécurité, mais aussi de celle des autres que vous allez croiser.

➤ **Soyez bien équipés**

Avant de quitter, assurez-vous d'avoir en votre possession les équipements nécessaires pour pouvoir gérer les imprévus. Pensons, entre autres, à une courroie d'entraînement de rechange, un téléphone cellulaire (ou satellitaire si vous vous aventurez dans un milieu éloigné), des bougies de rechange (notamment pour une motoneige à moteur deux-temps), des collations et de l'eau, des allumettes ou un briquet, un couteau, une corde, des pochettes chauffe-mains, et possiblement une trousse de premiers soins.

➤ **Informez-vous avant de quitter**

Vous pouvez réduire votre exposition au risque d'imprévus en vous informant avant de quitter. Au strict minimum consultez les conditions météo (et l'état des sentiers, le cas échéant) avant votre départ. Informez-vous quant au statut d'ouverture des commerces que vous souhaitez fréquenter également. Enfin, pour les adeptes du hors-piste, informez-vous à savoir si la circulation est autorisée là ou vous souhaitez vous rendre.

➤ **Informez les autres**

Il est important de toujours informer vos proches de votre destination et de votre heure de retour anticipée. Si possible, informez-les aussi quant au parcours que vous souhaitez prendre aussi. Advenant un bris, un accident ou autre problème ou ennui, il sera plus rapide et efficace de vous venir en aide ou d'entreprendre les recherches.

➤ **Ne circulez jamais seul**

La motoneige est une activité hivernale qui a lieu dans un milieu qui peut changer rapidement et sans préavis, alors il est important de ne jamais hausser le risque en s'aventurant seul. Des circonstances qui s'affrontent facilement à deux ou plus (un enlèvement, par exemple) peuvent facilement et rapidement se transformer en situation à risque lorsqu'on est seul.

➤ **Adaptez votre conduite**

Il est important d'adapter sa conduite aux conditions qui prévalent, de toujours respecter les limites qui nous sont imposées autant par le milieu que par nos propres habiletés. La sécurité est, bien sûr, le facteur critique, mais il faut aussi penser à la cohabitation, par exemple, en nous comportant de façon responsable dans des milieux peuplés.

➤ **Évitez les cours d'eau**

Il est physiquement impossible de juger l'épaisseur de la glace de façon visuelle. Il est donc fortement recommandé de ne pas s'aventurer sur un cours d'eau à moins d'emprunter un sentier qui y est proprement aménagé et balisé. Le coût de se tromper peut être votre vie, pensez-y!

En sentier

Alors que certains conseils sont de nature universelle, d'autres s'appliquent plus dans le contexte de la circulation en sentier :

➤ **Suivez à une distance sécuritaire**

Afin de permettre suffisamment de temps et d'espace pour réagir en cas d'imprévu, il est important de suivre à une distance sécuritaire. La distance de freinage d'une motoneige peut être longue et imprévisible. Alors pour votre bien-être ainsi que celui du motoneigiste devant vous, assurez-vous de laisser suffisamment de place pour vous arrêter en toute sécurité.

➤ **Immobilisez-vous aux traverses de route**

La prudence est toujours de mise aux traverses de route. Il faut être attentif à la signalisation et prévoir que l'approche d'une traverse fréquentée soit glacée ou en neige démêlée, ce qui offre peu de traction. De plus, il est important de ne pas démarrer avant d'avoir la certitude qu'il n'y a pas de danger de collision avec un véhicule routier.

➤ **Garder la droite en tout temps**

Les sentiers sont aménagés pour accommoder le trafic motoneige circulant dans les deux sens et la sécurité de tous les utilisateurs exige que chacun occupe son côté du sentier, et ce, en tout temps.

➤ **Bien choisir ses lieux d'arrêt**

Pour éviter de causer un accident, assurez-vous de vous immobiliser uniquement dans un endroit où vous êtes bien visibles auprès des motoneigistes qui approchent. Il faut donc éviter de s'arrêter dans un virage ou sur la descente d'une pente. De plus, il ne faut jamais obstruer la circulation, donc ne pas s'arrêter dans le centre du sentier ou, semblablement, s'immobiliser côte-à-côte dans le sentier.

➤ **Restez dans le sentier**

Lorsque vous circulez dans le sentier, il est important d'y rester. Non seulement s'agit-il de l'endroit le plus sécuritaire où pratiquer l'activité motoneige, mais la délinquance liée à la circulation hors-sentier non autorisée est la source principale de perte de droits de passage pour les clubs de motoneigistes.

IMOTONEIGE : UN COPAIN DE VOYAGE INCONTOURNABLE !

L'application iMotoneige de la FCMQ est un outil de planification et d'accompagnement incontournable pour le motoneigiste de sentier. En plus de vous donner accès au tracé des sentiers, il vous fournit aussi les conditions de sentiers et les services inscrits disponibles, le tout avec ou sans réception cellulaire.

CONSEIL DE SÉCURITÉ

Si vous circulez principalement en sentiers, la pose de crampons sur la chenille de votre motoneige constitue le meilleur investissement que vous puissiez faire pour améliorer la sécurité de vos randonnées. Une chenille cramponnée permet de maintenir la traction sur des sentiers ou surfaces glissantes ou glacées, vous permettant ainsi de circuler ou freiner en toute sécurité.

BONNES PRATIQUES ENVIRONNEMENTALES

La préservation de nos milieux naturels est primordiale pour assurer l'avenir de notre patrimoine collectif, sans parler de la pérennité de l'activité motoneige. Voici quelques conseils pratiques qui vous guideront dans votre intendance environnementale :

- respectez les zones sensibles
- restez dans le sentier
- ne laissez pas d'ordures après votre passage
- protégez la faune
- faites l'entretien de votre motoneige
- respectez l'équipement original (pour éviter d'agresser les autres par une motoneige bruyante, par exemple)
- adoptez les nouvelles technologies disponibles dans les motoneiges

La préservation de notre environnement naturel pour les générations futures dépend de chacun d'entre nous. Pensez-y, et agissez!

LOIS ET RÈGLEMENTS

L'activité motoneige est encadrée par un ensemble de lois et règlements :

Code criminel du Canada

Tout comme c'est le cas pour les véhicules routiers, le Code criminel interdit la conduite avec facultés affaiblies par l'alcool, la drogue, ou une combinaison des deux.

La Loi sur les véhicules hors route (LVHR)

Au Québec, c'est la Loi sur les véhicules hors route qui régit l'activité motoneige. Celle-ci gère pratiquement tous les aspects de la pratique. Voici un survol des éléments majeurs qui s'y retrouvent :

- Tout conducteur de motoneige doit être âgé d'au moins 16 ans. De plus, les conducteurs de 16 et 17 ans doivent détenir un certificat d'aptitude démontrant qu'ils ont les habiletés pour conduire une motoneige.
- Le conducteur d'une motoneige doit détenir un permis de conduire valide autorisant la conduite d'un véhicule routier.
- Toute motoneige doit être immatriculée.
- Le propriétaire d'une motoneige doit détenir un contrat d'assurance responsabilité civile d'un minimum de 1 M \$.
- Les échappements modifiés et bruyants sont interdits.
- La circulation sur une terre privée sans l'autorisation du propriétaire est strictement interdite.
- Il est obligatoire de respecter la signalisation dans les sentiers, y compris les limites de vitesse.
- Le port du casque est obligatoire.
- Les heures de circulation à motoneige sont de 6 h à minuit (à moins d'y être autorisé par une signalisation appropriée).
- Il est interdit de circuler avec plus de passagers que ce pour quoi le véhicule est conçu. Toutefois, certaines exceptions sont prévues par la loi, toutefois, notamment suite à l'ajout d'un siège d'appoint réglementaire.

- Il est interdit de circuler à motoneige sur une voie publique à moins d'y être autorisé par une signalisation appropriée.
- Il est interdit de pourchasser, mutiler ou tuer volontairement un animal avec une motoneige.

Pour connaître toutes les règles énoncées dans la Loi sur les véhicules hors route, veuillez consulter le site web du ministère des Transports au <http://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/v-1.3>

Certificat d'aptitude

Le regroupement des écoles de conduite ConduiPro a été mandaté pour dispenser la formation aux conducteurs de 16 et 17 ans et émettre un certificat d'aptitude aux candidats qui ont complété le cours théorique avec succès. Pour obtenir de l'information additionnelle, visitez le conduipro.com ou composez le 1 877 766-3443.

Le permis d'apprenti conducteur

Le permis d'apprenti conducteur est reconnu aux mêmes conditions que lors de son utilisation sur la route pour les motocyclettes. C'est-à-dire que son détenteur doit être accompagné d'une autre motoneige dont le conducteur est titulaire, depuis au moins vingt-quatre mois, d'un permis de conduire valide.

Droit d'accès obligatoire en sentier

La Loi sur les véhicules hors route donne aux clubs de motoneigistes le droit d'exiger le paiement d'un droit d'accès pour circuler dans les sentiers fédérés. Vous devez donc détenir un droit d'accès avant d'emprunter un sentier de la FCMQ.

Droit d'accès et assurance

L'achat de votre droit d'accès aux sentiers FCMQ inclut une police d'assurance responsabilité civile de 1 M\$. Cette police d'assurance vous protège en cas de dommages matériels ou corporels causés à une autre personne, et ce, partout au Canada et aux États-Unis, que vous soyez en sentier, hors sentier ou encore sur un terrain privé.

RESSOURCES

Agences tourisme

| | |
|-----------------------------------|---|
| Ministère du tourisme du Québec | https://www.bonjourquebec.com/fr-ca |
| L'Office du tourisme de Québec | https://www.quebec-cite.com/fr |
| Tourisme Abitibi-Témiscamingue | https://www.tourisme-abitibi-temiscamingue.org/ |
| Tourisme Baie-James | http://tourismebaiejames.com/ |
| Tourisme Bas-St-Laurent | https://www.bassaintlaurent.ca/ |
| Tourisme Cantons-de-l'Est | https://www.cantonsdelest.com/ |
| Tourisme Centre-du-Québec | https://www.tourismecentreduquebec.com/fr/index.aspx |
| Tourisme Charlevoix | https://www.tourisme-charlevoix.com/ |
| Tourisme Chaudière-Appalaches | https://chaudiereappalaches.com/fr/ |
| Tourisme Côte-Nord | https://tourismecote-nord.com/ |
| Tourisme Eeyou Istchee Baie-James | https://www.decrochezcommejamais.com/ |
| Tourisme Gaspésie | https://www.tourisme-gaspesie.com/fr/accueil.html |
| Tourisme Îles-de-la-Madeleine | https://www.tourismeilesdelamadeleine.com/ |
| Tourisme Lanaudière | https://lanaudiere.ca/fr/ |
| Tourisme Laurentides | https://www.laurentides.com/fr |
| Tourisme Mauricie | https://www.tourismemauricie.com/ |
| Tourisme Montérégie | https://www.tourisme-monteregie.qc.ca/?season=winter |
| Tourisme Outaouais | https://www.tourismeoutaouais.com/ |
| Tourisme Saguenay-Lac-St-Jean | https://www.saguenaylacsaintjean.ca/fr/ |

COMMUNAUTÉ MOTONEIGISTE

Fédération des clubs de motoneigistes du Québec

<https://fcmq.qc.ca/fr/>

Programme de certification de sentiers (écoSentiers)

<https://ecosentier.ca/fr>

Magazine Motoneige Québec

<https://magazinemotoneigequebec.com/>

Conseil Canadien des Organismes de Motoneige (CCOM)

<https://www.ccsso-ccom.ca/fr/>

Fédération des clubs de motoneige du Nouveau-Brunswick (FCMNB)

<https://www.nbfsc.com/fr/>

Fédération des clubs de motoneige de l'Ontario (OFSC)

<https://www.ofsc.on.ca/>

Association internationale des fabricants de motoneige (ISMA)

<http://snowmobile.org/>

DIVERS

Écoles de conduite ConduiPro <http://www.conduipro.com/>

Fédération des pourvoiries du Québec <https://www.pourvoiries.com/fr/>

Manufacturiers

Arctic Cat <https://arcticcat.txtsv.com/>

Polaris <https://snowmobiles.polaris.com/fr-ca/>

Ski-Doo <https://www.ski-doo.com/ca/fr>

Yamaha <https://www.yamaha-motor.ca/fr>

QUELQUES CHIFFRES

- 42** Pourcentage des sentiers récréatifs aménagés qui sont sous la gestion de la communauté motoneigiste au Québec (*Coalition nationale sur les sentiers*, 2010)
- 198** Nombre de clubs membres de la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec (FCMQ)
- 500** Nombre de surfaceuses qui entretiennent le réseau de sentiers de motoneige au Québec
- 1200** Nombre d'agents de surveillance bénévoles qui patrouillent les sentiers
- 1974** Année de la création de la FCMQ
- 4500** Nombre de bénévoles œuvrant au sein des clubs membres de la FCMQ
- 33 000** Nombre de km de sentiers aménagés et balisés dans le réseau fédéré de la FCMQ
- 102 826** Membres annuels de la FCMQ en 2019-2020
- 207 991** Nombre de motoneiges immatriculées au Québec (en date du 31 décembre 2019)
- 449 582** Nombre de visiteurs au site web de la FCMQ (fcmq.qc.ca) en 2019-2020
- 800 000** Nombre d'heures de travail investies annuellement par les bénévoles des clubs membres de la FCMQ
- 9 815 962** Nombre de dollars investis par la FCMQ dans le cadre de son programme d'assistance financière aux clubs en 2019-2020



LA FÉDÉRATION DES CLUBS DE
MOTONEIGISTES DU QUÉBEC